



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA MINISTRE

Paris, le **7 JAN. 2025**

Nos références : MEFI-D25-00001

Vos références : S2024-1429

Votre lettre du 20 novembre 2024

Monsieur le Premier président, *Cher Pierre,*

Vous avez bien voulu transmettre à mon prédécesseur, pour réponse, un relevé d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion du Centre national de la musique (CNM) pour les exercices 2020 et suivants.

J'ai pris connaissance avec intérêt des analyses et recommandations formulées par la Cour. Ces dernières appellent de ma part les remarques suivantes : je partage pleinement l'analyse de la Cour sur le niveau des dépenses d'intervention du Centre, qui doit être réenvisagé en période de sortie de crise sanitaire, alors que celle-ci a bouleversé le Centre dès sa création. Cette orientation m'apparaît d'autant plus essentielle dans le contexte de forte hausse tendancielle de ses moyens. Ainsi, je retiens la nécessité que vous exprimez d'une évaluation de l'efficacité des aides au secteur et de la conduite d'une réflexion approfondie autour de ses priorités, afin d'ajuster le niveau des soutiens au secteur à la contrainte croissante sur les finances publiques.

Le Centre conduit dans ce cadre une refonte de son régime d'aides, que mes services veilleront à orienter vers une plus grande efficacité, afin d'éviter le saupoudrage et de rationaliser ses soutiens aux plus grands acteurs. Elle doit également résoudre la complexité des aides et l'empilement des dispositifs qu'identifie la Cour. Les tutelles veilleront également à ce que le CNM se dote des outils budgétaires adéquats pour restituer de manière plus efficace les aides versées par programmes dans ses documents budgétaires.

1/2

Monsieur Pierre MOSCOVICI
Premier président de la Cour des comptes
Ancien ministre
13 rue Cambon
75100 Paris Cedex 01

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

S'agissant de la gouvernance du Centre, je partage le constat d'une hybridation du conseil d'administration, qui associe des représentants de la filière, également représentés au conseil professionnel. Une réflexion autour d'un resserrement du conseil d'administration apparaît, à cet égard, particulièrement pertinente.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Très sincèrement



Amélie de MONTCHALIN